



Droits humains pour tou-te-s, quand le langage fait sa révolution

Tout le monde connaît la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, fondatrice de la Révolution française, et pilier de notre constitution. Petit hic, les femmes sont tout bonnement exclues de ce texte-clé. Depuis plusieurs mois, le collectif Droits Humains Pour Tou-te-s, composé d'actrices et acteurs indépendant-e-s de la société civile, se mobilise pour mettre fin à cette violence linguistique et exiger que l'expression « droits de l'homme » soit remplacée par « droits humains » dans toutes les instances de la République. Après l'adoption du texte de 1789, Olympe de Gouges tente de rattraper le coup avec sa

Déclaration des droits de la Femme et de la citoyenne en 1791 mais la Convention, constituée de mâles, la rejette et l'écrivaine finit guillotinée deux ans plus tard. Il faut attendre 1840 pour que quelques extraits du manifeste soient publiés et 1986 pour qu'il le soit dans son intégralité dans l'ouvrage *Olympe de Gouges* de la journaliste et militante féministe Benoîte Groult. Arrive 1948 et la Déclaration universelle des droits de l'homme signée par 58 Etats membres des Nations Unies. La différence majeure entre les deux déclarations réside dans leur volonté d'exclure ou d'inclure les femmes dans l'humanité. Alors que le texte

de 1789, opte pour le terme « homme », non pour sa prétendue valeur générique mais afin de ne désigner que les personnes de genre masculin, celui de 1948 indique dès son article premier sa volonté de ne pas différencier les genres : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Seule la langue française choisit de conserver « droits de l'homme » alors que d'autres recourent à une nouvelle terminologie : « *human rights* » au lieu de « *rights of man* » en anglais, « *derechos humanos* » au lieu de « *derechos del hombre* » en espagnol et « *diritti umani* » au lieu de « *diritti dell'uomo* » en italien. D'autres

pays francophones, tels que le Canada, la Suisse ou Haïti utilisent également la formule « droits humains ». Pour quelle mystérieuse raison notre pays se montre-t-il aussi réticent à opérer ce changement terminologique ? Cette vision fantasmée et inattaquable de l'époque des Lumières, érigée en fierté nationale impérieuse, nous enferme dans le passé et prolonge un piétinement des droits des femmes qui aurait pu être rectifié depuis belle lurette. Aujourd'hui, il semble toujours compliqué de faire bouger les lignes. Pourtant, Droits Humains pour Tou-te-s avance des arguments de taille : l'expression « droits de l'homme » est ambiguë (très souvent écrite sans majuscule ce qui lui ôte sa valeur incluante), invisibilise les femmes, occulte le parallèle entre féminisme et humanisme (la lutte pour les droits des femmes n'est rien d'autre qu'une lutte pour les droits humains) mais surtout ne répond à aucun principe linguistique. En effet, dans la langue française, aucune règle ne justifie d'employer le masculin pour désigner l'ensemble de l'espèce humaine. Cette entorse grammaticale a vu le jour au XVII^e siècle et constitue une exception qui traduit une logique politique et sexiste. Comme le prouvent les campagnes multiples pour la féminisation des noms de professions, l'abandon de « Mademoiselle » au profit de « Madame » ou du nom de jeune

filles, le langage est un combat. Il imprègne les mentalités et c'est bien son effet performatif qui fait peur. Parler de « droits humains » suffirait donc à faire exister les droits des femmes, et là on serait bien dans la mouise !

Après avoir recueilli la signature de 64 associations et le soutien de nombreuses personnalités (dont Clémentine Autain, Catherine Coutelle, députée et Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Eva Joly ou Yvette Roudy), le collectif Droits Humains pour Tou-te-s a adressé une lettre à François Hollande et interpellé le gouvernement sur ce sujet. La démarche semble juste, évidente, essentielle et irréfutable. Pas pour tout le monde. Depuis le mois de mai, la campagne du collectif déclenche des exaspérations et des prises en grippe : article assassin et prévisible dans *Causeur*, crispations de nos papys réacs de l'Académie française et réflexions du type « C'est tout ce que vous avez à faire ? » ou « Vous feriez mieux de vous occuper des femmes lapidées en Afghanistan » car comme tout le monde le sait, les problèmes sont ailleurs et jamais chez nous. 226 ans après la Révolution française, quand les « dominants » accepteront-ils enfin de renoncer à leurs privilèges ?

Éloïse Bouton
eloisebouton.org



A lire tous les mois où que vous soyez : sur tablette, smartphone et ordinateur